



Tout public

Être capable de :



- Connaître la réglementation liée aux produits phytopharmaceutiques
- Maîtriser les risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques
- Connaître les mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains
- Connaître la conduite à tenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident
- Connaître les risques pour l'environnement et les principales voies de contamination
- Connaître les techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques



21 h

Modules de formation
Présentation PowerPoint
Exercices
Etudes de cas
Jeux de rôle
Mises en situation pratique
Périodes d'application en entreprise
Plateforme de formation à distance



Aucun pré-requis



810€ avec possibilité de financement par le biais du CPF, par la région et l'Union Européenne ou, pour les entreprises de moins de 50 salariés, par l'opérateur de compétences de leurs branches

Contenu de la formation

Réglementation
Prévention des risques pour la santé
Prévention des risques pour l'environnement
Limitation du recours aux produits phytopharmaceutiques

Modalités de suivi de l'exécution

Avancement des séquences de formation sur la plateforme de formation
Résultats des quizz
Accompagnement pédagogique par le chargé de suivi pédagogique référent
Evaluation des acquis
Délivrance du certificat pour l'activité « mise en vente, vente des produits phytopharmaceutiques » dans la catégorie « distribution produits grand public »
Evaluation des acquis de la formation réalisée en présentiel